



DRFIP 35

CAP locale du 8 juillet 2014 Déclaration et compte-rendu CGT

Déclaration liminaire

Les mutations que nous allons aborder au cours de cette CAP vont obéir pour la deuxième fois aux règles fusionnées de gestion. Pour autant beaucoup de collègues n'ont pas encore intégré les évolutions : la lecture des fiches de vœux en est la preuve. Aussi, nous vous demandons d'appliquer ces règles avec la plus grande souplesse, en faveur des agents.

Par ailleurs, la CGT conteste toujours ces nouvelles règles. Pour nous, à l'évidence, le système des RAN est inadapté à notre réseau. La RAN de Rennes, avec 70 km de distance entre ses trésoreries les plus éloignées, en est la démonstration. La CGT continue à revendiquer une affectation la plus fine possible pour les agents mutés.

De plus, nous constatons que la politique nationale de suppression d'emplois et de gestion des ressources humaines pèse lourdement sur les droits des agents et la vie des services. Après le mouvement du 1^{er} septembre 2014, ce sont des centaines d'emplois B et C qui resteront vacants sur l'ensemble de la direction générale des finances publiques, y compris en Ille-et-Vilaine. Même si les inspecteurs ne sont pas directement concernés par cette situation de vacances d'emplois en Ille-et-Vilaine, ils en subissent les conséquences au quotidien dans les services. Les conditions de vie au travail se dégradent en continu, du fait des manques d'effectifs et de la complexité croissante des tâches, au détriment de la santé des agents.

C'est pourquoi, la CGT exige l'appel de l'intégralité des listes complémentaires B et C et un recrutement massif par concours.

Enfin, nous vous rappelons une revendication forte de la CGT en matière de mutation : tous les mouvements possibles doivent être réalisés dans le respect des règles en vigueur.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT voteront contre le mouvement de mutation à l'issue de cette CAP.

Rennes, le 8 juillet 2014.

Le compte-rendu

En réponse à notre déclaration, le président de la CAP a indiqué que les agents s'approprient de plus en plus les nouvelles règles de mutation, mais que la direction va continuer à les expliquer.

Concernant les RAN, le président confirme qu'il existe un risque potentiel pour les postes afférant à la filière gestion publique, mais que la direction s'attache à limiter ces risques et examine les demandes des agents « avec bienveillance ». Contestant toujours les nouvelles règles, la CGT restera extrêmement vigilante sur les affectations des agents de toute catégorie.

Le président de la CAP a confirmé que le département 35 subit des vacances d'emplois B et C mais moins qu'attendu après les affectations du 1^{er} septembre. Pour les A, le solde reste positif, mais moins que les années précédentes.

Mouvement de mutations :

Il a été constaté que le mouvement d'affectation définitif est très différent du projet.

Mouvement technique :

- 4 affectations locales : une régularisation et trois inspecteurs qui obtiennent leur premier vœu.
- 8 mouvements nationaux : 6 premiers vœux, 1 second vœu, 1 affectation d'office

Vote :

POUR : Parité administrative – FO

CONTRE : CGT

ABSTENTION : Solidaires – CFDT

Les mesures de gestion ont été présentées pour information et discussion. Des dossiers complexes ont été évoqués, la direction s'attachant à prendre en compte les contraintes des agents dans la mesure du possible.

Les représentants CGT sont intervenus pour défendre les dossiers qui leur ont été confiés par les collègues.

Dans la discussion, la direction a accepté de permuter les affectations de deux collègues, ce qui a permis de mieux correspondre à leurs vœux.

Les représentants CGT : Bernadette GRANDAIS (SIE Vitré) – élue

Hervé COUVERT (TCA) – expert

Pour la défense de mes droits, j'adhère à la CGT

Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

Tps partiel : %

Poste ou service :

Mail :

Date :

Signature :

